



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-31975>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-31975**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune nouvelle de Saint-denis

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Groupement de commandes pour les évolutions applicatives, l'acquisition d'extension de licences et prestations associées pour le progiciel ARPEGE

Description : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes, sans minimum et avec un montant maximum annuel par lot. Il est conclu en groupement avec la ville de Villetaneuse et l'île Saint-Denis, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2025, ou la date de notification si postérieure, reconductible une fois pour une période d'un an. L'accord-cadre est alloté en 8 lots: - Lot 1 Population : Montant maximum Saint-Denis HT/an - 50 000 Euros Montant maximum Villetaneuse HT/an - 12 000 Euros Montant maximum Ile Saint-Denis HT/an - 4000 Euros - Lot 2 Enfance : Montant maximum Saint-Denis HT/an - 80 000 Euros Montant maximum Villetaneuse HT/an - 20 000 Euros Montant maximum Ile Saint-Denis HT/an - 18 000 Euros - Lot 3 Social : Montant maximum Saint-Denis HT/an - 40 000 Euros Montant maximum Villetaneuse, et l'île de Saint-Denis - Sans objet - Lot 4 GRU : Montant maximum Saint-Denis HT/an - 40 000 Euros Montant maximum Villetaneuse, et l'île de Saint-Denis - Sans objet - Lot 5 SGBD et Hébergement : Montant maximum Saint-Denis HT/an - 12 000 Euros Montant maximum Villetaneuse HT/an - 24 000 Euros Montant maximum Ile Saint-Denis HT/an - 12 000 Euros - Lot 6 Data Décision : Montant maximum Saint-Denis HT/an - 20 000 Euros Montant maximum Villetaneuse, et l'île de Saint-Denis - Sans objet - Lot 7 Gestion des Salles : Montant maximum Saint-Denis HT/an - 6 000 Euros Montant maximum Villetaneuse, et l'île de Saint-Denis - Sans objet - Lot 8 Interface LDAP : Montant maximum Saint-Denis HT/an - 8 000 Euros Montant maximum Villetaneuse HT/an - 4 000 Euros Montant maximum Ile Saint-Denis HT/an - 4 000 Euros

Identifiant de la procédure : 1e643c7f-e0be-4e2f-ab95-c1f15dcd22c1

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Article R2122-3 3°-Code de la commande publique - Marché passé sans publicité ni mise en concurrence - Droits d'exclusivité

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : POPULATION

Description : POPULATION

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Total BPU/DQE

Critère :

Type : Qualité

Description : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Une note méthodologique détaillant notamment pour chacun des lots : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais

maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : ENFANCE

Description : ENFANCE

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Total BPU/DQE

Critère :

Type : Qualité

Description : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Une note méthodologique détaillant notamment pour chacun des lots : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : SOCIAL

Description : SOCIAL

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Total BPU/DQE

Critère :

Type : Qualité

Description : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Une note méthodologique détaillant notamment pour chacun des lots : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions

décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : GRU

Description : GRU

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Total BPU/DQE

Critère :

Type : Qualité

Description : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Une note méthodologique détaillant notamment pour chacun des lots : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : SGBD ET HEBERGEMENT

Description : SGBD ET HEBERGEMENT

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Total BPU/DQE

Critère :

Type : Qualité

Description : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Une note méthodologique détaillant notamment pour chacun des lots : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : DATA DECISION

Description : DATA DECISION

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Total BPU/DQE

Critère :

Type : Qualité

Description : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Une note méthodologique détaillant notamment pour chacun des lots : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et

services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : GESTION DES SALLES

Description : GESTION DES SALLES

Identifiant interne : LOT 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Total BPU/DQE

Critère :

Type : Qualité

Description : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Une note méthodologique détaillant notamment pour chacun des lots : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : INTERFACE LDAP

Description : INTERFACE LDAP

Identifiant interne : LOT 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72267100 Maintenance de logiciels de technologies de l'information

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Total BPU/DQE

Critère :

Type : Qualité

Description : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Une note méthodologique détaillant notamment pour chacun des lots : - un descriptif des logiciels, de l'organisation pour répondre au besoin, de la maintenance et services associés - les délais de réalisation des prestations (dans le respect des délais maximums fixés dans le CCTP) - les démarches entreprises par le candidat en faveur de la protection de l'environnementale

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis

d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 512,000 Euro

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur économique particulier en raison de la protection de droits exclusifs, notamment de droits de propriété intellectuelle, autres que ceux définis à l'article 5, point 10, de la directive 2014/23/UE

Autre justification : Droits exclusifs

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARPEGE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARPEGE LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARPEGE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARPEGE LOT 8

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 8

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARPEGE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARPEGE LOT 7

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARPEGE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARPEGE LOT 5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARPEGE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARPEGE LOT 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARPEGE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARPEGE LOT 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune nouvelle de Saint-denis

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARPEGE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARPEGE LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/12/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune nouvelle de Saint-denis

Numéro d'enregistrement : 92993941100013

Adresse postale : 2 place victor hugo BP 269

Ville : Saint-denis cédex 01

Code postal : 93205

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : mp_achats@saintdenis.fr

Téléphone : 0149336666

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ARPEGE

Numéro d'enregistrement : 35142130000036

Adresse postale : 13 rue de la Loire CS 23619

Ville : Saint Sebastien sur Loire

Code postal : 44236

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : p.larnicol@arpege.fr

Téléphone : 0969321921

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0008, LOT-0007, LOT-0005, LOT-0004, LOT-0003, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@tribunal-administratif.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b5d69d37-5b58-4e99-865a-35a94b25f577 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/03/2025 à 17:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2025